

Travaux en hauteur : un point sur les risques. Venez échanger sur vos pratiques !



Contexte

Les chutes de plain-pied et de hauteur ont représenté un tiers des accidents du travail dans le secteur du BTP. Par ailleurs, ces accidents ont souvent de très graves conséquences sur la santé. L'AMIEM a fait le choix d'accompagner l'OPPBTP sur la campagne de prévention du risque chute de hauteur.

Objectifs

- Mettre en évidence les enjeux liés à la prévention de ce risque particulier
- Rappeler les bonnes pratiques générales en termes d'organisation de chantier
- Recenser et échanger sur les équipements et organisations spécifiques à même de limiter ce risque.

Effectif maximum par session

10 personnes (variable en fonction des lieux d'accueil).

Lieux / Dates

Lieux	Date - Horaires
Vannes	23 avril 2021 - 9h00 / 11h30
Caudan	30 septembre 2021 - 10h00 / 12h00
Vannes	19 novembre 2021 - 9h00 / 11h00

Public visé

Employeur, personne en charge de la prévention dans les entreprises de moins de 20 salariés, prioritairement dans les activités suivantes : Charpente-couverture-étanchéité / Menuiserie bois et métallique / Isolation-métallerie / Gros Oeuvre.

Pré-requis éventuels

Aucun.

2 heures



Je m'inscris



OPPBTP
La prévention BTP